

INTITULE DU POSTE	Agent de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises en charge du suivi et de la gestion des mammifères introduits (Kerguelen, Amsterdam)
CATEGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater
DIRECTION	Direction de l'Environnement
LOCALISATION	Iles Kerguelen Ile Amsterdam
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Restauration écologique / Gestion espèces exotiques animales
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises.</p> <p>La Direction de l'Environnement (DE) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts. En son sein, le service de la réserve naturelle définit et met en place la politique environnementale applicable dans le périmètre de celle-ci à travers la mise œuvre de son plan de gestion.</p> <p>Dans ce cadre, la personne recrutée mène des suivis de populations d'espèces animales introduites, évalue l'impact de ces espèces introduites sur les écosystèmes, et met en œuvre des protocoles d'étude de faisabilité de régulation à large échelle de ces populations. Elle participe à l'atteinte des résultats visés par le programme RECI « Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien » financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11^e Fond Européen de Développement (FED – PTOM).</p> <p>Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, et sous la responsabilité du directeur de la Réserve naturelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant du préfet.</p>
MISSION(S) ET ACTIVITES	<p><u>DESCRIPTION DES MISSIONS :</u></p> <p><u>Portage et représentation de la Réserve naturelle sur le district</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de Réserve naturelle - Soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales - Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du Marion Dufresne, plaisanciers, etc.) - Participation aux réunions de services - Mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité - Suivi environnemental des chantiers - Organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.) <p><u>Mise en œuvre des protocoles sur le terrain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'opération de régulation des populations de chats haret

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'opérations d'éradication de populations de rongeurs introduits - Réalisation de veille et détection des mammifères introduits - Etudes d'impacts écologiques - Tests expérimentaux de méthodes de contrôle ou d'éradication des populations de mammifères introduits (volet « opérationnel » d'études de faisabilité) - Analyse des risques pour les espèces non-cibles - Saisie des données de terrain - Rédaction des rapports techniques <p><u>Missions transversales:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration collective des plannings - Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques de la Réserve naturelle - Organisation et/ou participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.) - Rédaction des comptes-rendus mensuels - Entretien des locaux de la Réserve naturelle - Inventaires du matériel - Participation aux tâches collectives de la base <p>Avant le départ en mission, la personne recrutée suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe de la Réserve naturelle basée au siège des TAAF.</p>
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES	1 010 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.
COMPETENCES REQUISES	<p>Bac+2 minimum</p> <p>SAVOIR FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de travail en espace naturel protégé - Détention du permis de chasser exigé - Connaissance des problématiques liées aux espèces animales introduites - Expérience dans la mise en œuvre de protocoles d'étude de mammifères terrestres - Bonne condition physique - Maîtrise des outils informatiques usuels - Compétences dans l'utilisation de bases de données et SIG <p>SAVOIR ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme et motivation ; - Sens de l'organisation et rigueur - Sens des responsabilités - Capacité d'adaptation - Bon relationnel au sein d'un groupe - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	<p>Périodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mars 2021 à avril 2022 (Kerguelen) • d'août 2021 à novembre 2022 (Kerguelen) • de novembre 2021 à décembre 2022 (Kerguelen) • de novembre 2021 à décembre 2022 (Amsterdam)
REDACTEUR DE LA FICHE (DATE)	DE (14/12/2020)

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines aux adresses suivantes : srh@taaf.fr et recrutement.environnement@taaf.re en mentionnant impérativement en objet du message : **VSC_MAMINTRO_RN TAF, NOM, prénom**

Date limite de candidature : 24/01/2021